

des Princes &c. Juillet 1767. 15

son, fermera les appartemens & recueillera les clefs, les enrégistrant & les numérotant, afin que chacune puisse indiquer la porte pour laquelle elle est faite, & on y joindra un étiquette sur lequel sera écrit le nom du Religieux qui habitoit l'appartement. Pour éviter toute confusion & afin que chaque Religieux puisse recueillir ses Livres de prières (les autres Livres & les papiers étant exceptés) emporter les vêtemens à son usage, comme soutane, manteau & chapeau, tout le chocolat, le tabac & autres douceurs qu'il pourroit avoir, & même l'argent qui lui appartiendroit en propre & dont il fera tenu de faire une déclaration au Juge chargé de l'exécution, en spécifiant la somme, les Jésuites sortiront du lieu de l'assemblée dix par dix, plus ou moins, accompagnés chacun d'un Officier & d'un Soldat, pour aller rassembler tous les effets ci-dessus mentionnés : ce qui étant fait, le Juge, chargé du scellé & des inventaires, s'occupera avec ses assistans à fermer les portes & à retirer les clefs qui seront étiquettées du nom & du numéro. Pendant qu'ils seront encore dans le lieu de l'assemblée, on achèvera de mettre les Sentinelles, qui seront nécessaires, sur les passages & sur les escaliers. On leur donnera pour consigne de ne laisser passer que les Religieux, qui seront accompagnés d'un Officier, d'un Sergent ou d'un Juge, & d'arrêter ou faire connoître tout Religieux qui s'en iroit seul après cette réunion. Aussi tôt que les Religieux se trouveront en état de partir, on fera avancer les voitures préparées. Ils s'y placeront sans délai au nombre de quatre dans chaque Carrosse & de deux dans chaque Chaise. Un Soldat à cheval suivra chaque voiture; & l'on fera ensorte qu'ils aillent ensemble les uns à la file des autres jusqu'à la première pause, qui sera *Getase*. Ceux du Collège Impérial, de la Maison Professe, de St. Georges & des Ecois, sortiront par la porte de *Toledo*; ceux du Noviciat, par la porte de *Foncarral*; & ceux du Séminaire, par la leur. Il y aura pour chaque Maison un Détachement de Cavalerie & quelqu'un pour le commander. Le logement des Peres se trouvera prêt à *Getase*, & les personnes destinées à les conduire, s'y trouveront aussi avec les instructions nécessaires.

Quant